

République Française
Département d'Indre-et-Loire
SIAEP DE MARRAY LA FERRIERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
Séance du mardi 18 mars 2025

Membres en exercice : 12	Date de la convocation : 06/02/2025
Présents : 10 Excusés représentés : 1 Absents/excusés : 1 Votants : 11	<i>L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit mars, 18 heures 30, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Jacques BESNIER,</i> Présents : Jean-Jacques BESNIER, Gilles BOUTILLIER, Philippe CAPON, Alexandre CHAMINADOURE, Stanislas CLOUET-D'ORVAL, Françoise CUVIER, Pascal DUBOIS, René LAVAINÉ, Jean-Marc PAPIN, Stéphane VERDIER Excusés et représentés : Jean LEDDET par Stanislas CLOUET-D'ORVAL Excusés : Yannick LASNE Absents :
RESULTAT DU VOTE : Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0	Secrétaire de séance : Stéphane VERDIER

DE_2025_02

Objet : Affectation des résultats 2024

Le Conseil Syndical, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024, constatant qu'il laisse apparaître, après reprise de résultats de l'exercice :

- Un excédent cumulé de fonctionnement de	418 485,08 €
- Un excédent cumulé d'investissement de	177 572,58 €
- Un reste à réaliser en dépenses d'investissement de	11 700,00 €

décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

A titre obligatoire,

Affectation au compte 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement à la section d'investissement	0,00 €
Affectation complémentaire au 1068 pour couvrir les restes à réaliser en dépenses d'investissement	0,00 €
Affectation totale au 1068	0,00 €

Solde disponible,

Affectation en excédent reporté de fonctionnement (R 002)	418 485,08 €
Affectation en excédent reporté d'investissement (R 001).....	177 572,58 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement.....	11 700,00 €

Pour extrait, copie conforme,
La Ferrière, le 19 mars 2025
Le Président,

*Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 19/03/2025,
réception le 19/03/2025 et affichage,
publication, notification le 19/03/2025*



Jean-Jacques BESNIER